

Ajustement du marché de l'emploi à trouver

Angèle Dufresne

L'avis du Conseil de la science et de la technologie du Québec (CSTQ), rendu public le 23 mars dernier à l'UQAM, fait le constat que certains employeurs éprouvent actuellement des difficultés de recrutement de personnel hautement qualifié, mais que ces problèmes ne découleraient pas d'une pénurie généralisée de diplômés. En effet, les détenteurs de diplômes d'études postsecondaires (métiers, collégial et universitaire) trouvent généralement assez facilement de l'emploi dans un marché où un emploi sur trois (un sur deux à Montréal) se trouvent dans les secteurs dits de haute technologie.

Malgré le taux de croissance très élevé qu'a connu le Québec ces dernières années, de nombreux diplômés des sciences pures ont connu des difficultés réelles d'insertion professionnelle. Les détenteurs de diplômes universitaires en administration, éducation et santé, en revanche,

étaient très en demande. Le problème, soutient le Conseil, en est un «d'allocation non optimale des travailleurs entre firmes, voire entre secteurs».

La croissance exceptionnelle qu'a connue le Québec entre les années 1996 et 2002 avec la création de 450 000 nouveaux emplois (dont 1 sur 6 dans les industries de haute technologie) devrait, toutefois, connaître maintenant des taux de croissance moins élevés en raison de l'arrivée à maturité du secteur des technologies de l'information et des communications. Le Québec a pu répondre en grande partie à la très forte demande de main-d'œuvre grâce au relèvement important de la scolarité de la population, une évolution démographique beaucoup plus lente qu'il y a 25 ans, grâce également à la présence accrue des femmes sur le marché du travail et à l'arrivée d'immigrants très scolarisés. La part de l'emploi hautement qualifié a au moins doublé au Québec et en Ontario depuis le début des années 1960. Pour

Quelques chiffres

- Les inscriptions universitaires ont augmenté de 17 % entre 1985 et 2002. En 2001, 25 % des Québécois de 25-34 ans possédaient un diplôme universitaire.
- Le taux d'activité des femmes sur le marché du travail est passé de 41 % en 1976 à 58 % en 2002, mais reste inférieur à celui des hommes (72 %). Par ailleurs, les femmes occupent 45 % de l'ensemble des emplois, une proportion qui approche même 50 % pour les emplois hautement qualifiés.
- Les disparités régionales ne se sont pas atténuées, malgré l'embellie fulgurante du marché de l'emploi : plus de deux emplois créés sur trois se retrouvent dans la grande région montréalaise, tandis que les régions éloignées n'en récoltent que un sur dix.
- Le Québec ne reçoit que 14 % des immigrants arrivant au Canada (comparativement à 56 % pour l'Ontario), mais ceux qui choisissent de s'installer au Québec sont relativement plus scolarisés que ceux qui s'établissent en Ontario ou au Canada. Depuis 1995, 38 % possédaient un diplôme universitaire, une proportion largement supérieure à celle du reste de la population (16 %).



Photo : Michel Giroux

Dans l'ordre habituel, le recteur de l'UQAM, M. Roch Denis, la présidente du Conseil de la science et de la technologie, Mme Hélène P. Tremblay, le président du Comité de pilotage de l'avis *L'Avenir de la main-d'œuvre hautement qualifiée – Une question d'ajustement*, M. Jean Nicolas, également professeur titulaire au Département de génie mécanique de l'Université de Sherbrooke, et M. Normand Roy, président du Centre d'étude sur l'emploi et la technologie (CETECH).

les dernières années cette part était de 34 % au Québec contre 35 % en Ontario, ce qui se compare avantageusement aux pays de l'OCDE.

Pour permettre un meilleur arrimage du marché de l'emploi au bassin de main-d'œuvre et «éviter des périodes d'attente de part et d'autre», le Conseil recommande aux acteurs concernés quatre types de stratégies :

- des programmes de formation initiale revus pour doter les futurs diplômés d'une solide formation générale et d'une polyvalence qui maximisera leurs chances de décrocher un emploi;
- des efforts substantiels déployés pour rendre accessible une variété de programmes devant constituer un système de formation continue («apprentissage tout au long de la vie»);
- une diffusion large par le gouvernement – aidé par les organismes

de coordination et de concertation – d'une information juste et appropriée sur l'état actuel et prévisible du marché du travail afin d'aider chacun à faire des choix éclairés;

- la création d'emploi, dans certains cas, stimulée pour les diplômés des études avancées en sciences pures notamment, par les politiques québécoise et canadienne de soutien à l'innovation et à l'économie.

La présidente du CSTQ, Mme Hélène P. Tremblay, invite tous les partenaires du marché du travail à donner suite à ces recommandations, «car le marché se resserrera inéluctablement, notamment à cause de l'évolution démographique projetée. Des postes laissés vacants d'un côté, et des travailleurs incapables de se trouver un emploi conforme à leurs com-

pétences de l'autre, auraient des répercussions néfastes que le Québec ne peut se permettre d'ignorer.»

Cet avis a été piloté par huit experts sur les questions liées au travail hautement qualifié, dont notamment M. Yves Gingras, professeur au Département d'histoire et directeur du Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST) de l'UQAM.

Le Conseil de la science et de la technologie a bénéficié de la collaboration «exceptionnelle» du Centre d'étude sur l'emploi et la technologie (CETECH) rattaché à Emploi-Québec, qui publiait en même temps une étude intitulée *Les travailleurs hautement qualifiés au Québec. Portrait dynamique du marché du travail* •